

Responsable de chantiers forestiers

RNCP14925 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BP — Brevet professionnel
Code(s) NSF	213
Formacode(s)	21042
Code(s) ROME	A1201, A1205, A1101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

22 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 22 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS RESPONSABLE ETS D'ENSEIGNEMENT DE L INSTITUTION ST JOSEPHDE MESNIERES	52981754600011	Former et organiser l'évaluation
CENT HORTICOLE PRIVE ENSEIGNEMENT PROMOT	42143242800017	Former et organiser l'évaluation
CENTRE FORESTIER DE LA REGION P.A.C.A.	30419999500016	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE DE LA DROME	18263001200017	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DU LOIRET	19450094800048	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA HAUTE CORREZE	19190087700017	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES	19881070700010	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES CHAMBERY LA MOTTE-SERVOLEX (SAVOIE) (EPLEFPA) - LEGTA DE CHAMBERY LA MOTTE-SERVOLEX	19730813300010	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE DIGNE - CARMEJANE	19040056400018	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE PAMIRS (EPLEFPA)	19090022500011	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 22 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp14925-responsable-de-chantiers-forestiers/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme réalise des travaux forestiers (exploitation forestière et sylviculture) et assure pour autrui des plans simples de gestion forestière.

Il prépare la réalisation des chantiers de travaux sylvicoles, organise la logistique du chantier, réalise, seul ou avec une équipe, la plantation ainsi que l'entretien des parcelles (dépressage, débroussaillage, élagage, balivage...) et assure le suivi des chantiers jusqu'à la réception par le client.

Il peut encadrer des salariés dans les opérations de plantation, de débroussaillage et de bûcheronnage.

Il assure la maintenance et l'entretien des matériels qu'il utilise ou des machines qu'il conduit et veille au respect des règles de sécurité et d'environnement inhérentes à ses tâches.

Il peut assurer des prestations techniques (conception et réalisation de projets d'aménagements, de documents de gestion durable...) des prestations commerciales pour répondre aux demandes de clients ou des usagers et des activités de démarchage pour développer l'activité de l'entreprise (publique ou privée) dans laquelle il travaille.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

C 1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information

C 2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux du milieu forestier

Capacités professionnelles

C 3A/B : Elaborer un projet professionnel lié à une entreprise du secteur des travaux forestiers / Elaborer un projet professionnel de salariat dans le secteur des travaux forestiers

C 4 : Gérer une entreprise de travaux forestiers dans une perspective de durabilité

C 5 : Gérer un chantier de travaux forestiers dans le respect du cahier des charges, de la sécurité et de l'environnement

C 6 : Identifier une station forestière dans le but d'une intervention de travaux forestiers

C 7 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques pour conduire un peuplement forestier

C 8 : Entretenir les matériels et équipements de l'entreprise dans le respect de la sécurité et de l'environnement

C 9 : Réaliser un chantier de renouvellement, d'entretien et d'amélioration du peuplement dans le respect de la sécurité et de l'environnement

C 10 : Réaliser un chantier d'exploitation forestière dans le respect de la sécurité et de l'environnement

C 11 et C12 : UCARE

Blocs de compétences

RNCP14925BC01 — UCG1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle et sociale
- Utiliser les mathématiques dans des situations professionnelles
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication

RNCP14925BC02 — UCG2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux du milieu forestier

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Caractériser les liens entre le secteur forestier et la société

- Identifier l'impact des travaux forestiers sur l'environnement

RNCP14925BC03 — UCP3 : Elaborer un projet professionnel lié à une entreprise du secteur des travaux forestiers OU de salariat dans le secteur des travaux forestiers

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc diffère suivant le projet professionnel.

En cas de projet professionnel lié à une entreprise du secteur des travaux forestiers

Il vise à :

- Présenter un projet pour une entreprise du secteur des travaux forestiers dans une perspective de durabilité
- Estimer la faisabilité d'un projet

En cas de projet professionnel de salariat dans le secteur des travaux forestiers

Il vise à :

- Présenter un projet d'emploi
- Se situer dans un cadre social et réglementaire

RNCP14925BC04 — UCP4 : Gérer une entreprise de travaux forestiers dans une perspective de durabilité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Situer l'entreprise dans son environnement socio-économique et réglementaire
- Assurer la gestion de l'entreprise
- Proposer des éléments de diagnostic de l'entreprise

RNCP14925BC05 — UCP5 : Gérer un chantier de travaux forestiers dans le respect du cahier des charges, de la sécurité et de l'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Préparer l'organisation d'un chantier
- Effectuer le suivi du chantier
- Communiquer avec les différents acteurs du chantier

RNCP14925BC06 — UCP6 : Identifier une station forestière dans le but d'une intervention de travaux forestiers

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Mobiliser des savoirs relatifs aux végétaux, au sol et au climat pour identifier une station forestière
- Raisonner une intervention de travaux forestiers en fonction du milieu

RNCP14925BC07 — UCP7 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques pour conduire un peuplement forestier

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables

donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Mobiliser les savoirs relatifs à la conduite des peuplements forestiers
- Raisonner les travaux forestiers en fonction du peuplement et de la sylviculture pratiquée

RNCP14925BC08 — UCP8 : Entretenir les matériels et équipements de l'entreprise dans le respect de la sécurité et de l'environnement⁶

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Effectuer l'entretien courant des petits matériels
- Effectuer la maintenance préventive et corrective de machines forestières

RNCP14925BC09 — UCP9 : Réaliser un chantier de renouvellement, d'entretien et d'amélioration du peuplement dans le respect de la sécurité et de l'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Réaliser un chantier de création ou de renouvellement de peuplements forestiers dans le respect des cahiers des charges
- Réaliser un chantier d'entretien et d'amélioration des peuplements
- Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

RNCP14925BC10 — UCP10 : Réaliser un chantier d'exploitation forestière dans le respect de la sécurité et de l'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Réaliser un chantier de bûcheronnage
- Réaliser un chantier de vidange des bois
- Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

RNCP14925BC11 — UCARE1 : Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

L'UCARE correspond à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.

RNCP14925BC12 — UCARE2 : Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

L'UCARE correspond à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité pour le compte de propriétaires, groupement de propriétaires ou organisme de gestion des forêts privées ou pour le compte de l'ONF (Office National des Forêts), établissement public à caractère industriel et commercial

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef d'entreprise de travaux forestiers, chargé de production en sylviculture, conducteur de travaux, chef d'équipe, technicien forestier, ouvrier qualifié en sylviculture, conducteur d'abatteuse, débardeur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 889 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée) A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 856
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	56 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A du ministère de l'agriculture, est composé paritairement :

- de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
- de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du brevet professionnel, à parité employeurs ou responsables d'exploitation et salariés.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
Date de dernière délivrance possible	31/08/2025

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1933

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37562, RNCP37563

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14925/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	85
Parcours menés à terme	84
Taux d'achèvement	99 %
Période	02/2022 – 07/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	130
Montant total engagé	173 157 €
Coût moyen par dossier	1 332 €
Durée moyenne	236 h
Période	02/2020 – 12/2023
France compétences	84 %
Reste à charge titulaire	6 %
Entreprise	5 %
France Travail	2 %
OPCO	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.